

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à l'

Association ARQHA Agence Régionale pour la Qualité et l'Hygiène Alimentaire Service Analyses Rue Grenade 40 1510 Moudon



Durée de l'accréditation : 02.10.2025 au 01.10.2030

(1ère accréditation : 02.10.2000)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour l'analyse de produits agro-alimentaires

Norme internationale:

ISO/IEC 17025:2017

Norme suisse :

SN EN ISO/IEC 17025:2018

3003 Berne, le 08.09.2025 Service d'accréditation suisse SAS

Responsable SAS

Dr Anja Simma

Le SAS est membre des accords multilatéraux du European Cooperation for Accreditation (EA-MLA), du International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC-MRA) et de l'International Accreditation Forum (IAF-MLA). Les domaines d'application actuels du SAS peuvent être consultés sur les sites Web de l'EA. de l'ILAC et de l'IAF (www.european-accreditation.org, www.ilac.org, www.iaf.nu ; également liés à www.sas.admin.ch).